



INFO Viti 49

Bulletin Technique Viticole des vignerons d'Anjou Saumur



Ce bulletin s'adresse aux viticulteurs en production raisonnée, biologique, biodynamique

Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,
cliquez dessus dans le sommaire

Météo	2
➤ Données météo du 22 au 28 mars 2022.....	2
➤ Bilan météo d'octobre 2021 à février 2022	3
➤ Prévisions météo.....	3
Focus gel	4
➤ InfovitiGel : un nouveau bulletin spécial gel	4
➤ Prévisions météorologiques spécial gel.....	4
Présentation de notre réseau de parcelles	7
Dans les vignes	8
➤ Stade phénologique : « Bourgeon dans le coton »	8
Maladies cryptogamiques	9
➤ Excoriose : à surveiller la semaine prochaine.....	9
Ravageurs	11
➤ Mange-bourgeons : la pluie et le froid devraient ralentir leur progression	11
➤ Escargots : pression faible	12
Entretien du sol	12
➤ Travail du sol : limiter les passages en cas de risque de gel.....	12
Préparation à base de plantes et biodynamie	13
➤ Décoction de prêle et lune de Pâques	13
➤ Bouse de corne (500 et 500P)	14
➤ Calendrier lunaire et planétaire	14
Photo de la semaine	15

➤ Données météo du 22 au 28 mars 2022

SAUMUROIS	Dampierre	Chacé	Les Ulmes	Montreuil-Bellay	Le Puy-Notre-Dame ⁽¹⁾
Somme pluies (mm)	0	0	0	0	0
T°C moy	12,9	13,9	12,6	12,8	12,49
T°C min ; max	2,1 ; 21,7	4,1 ; 22,2	2,5 ; 21,8	3,0 ; 21,8	3,2 ; 21,8
Humidité moy (%)	47	43	49	48	50

HAUT LAYON	Les Verchers-sur-Layon ⁽¹⁾	Saint-Macaire ⁽¹⁾	Bouillé-Loretz ⁽¹⁾	Passavant-sur-Layon	Tigné
Somme pluies (mm)	0	0	0	0	0
T°C moy	13,1	11,8	10,9	11,5	11,4
T°C min ; max	4,8 ; 21,4	1,5 ; 21,1	0,5 ; 20,6	1,4 ; 21,2	0,5 ; 21,8
Humidité moy (%)	45	56	62	54	55

MOYEN LAYON	Martigné-Briand	Faveraye-Machelles	Thouarcé	Rablay-sur-Layon
Somme pluies (mm)	0	0	0	0
T°C moy	12,5	11,1	11,9	12,9
T°C min ; max	2,2 ; 22,0	0,6 ; 21,2	0,4 ; 21,6	3,9 ; 21,5
Humidité moy (%)	49	57	54	48

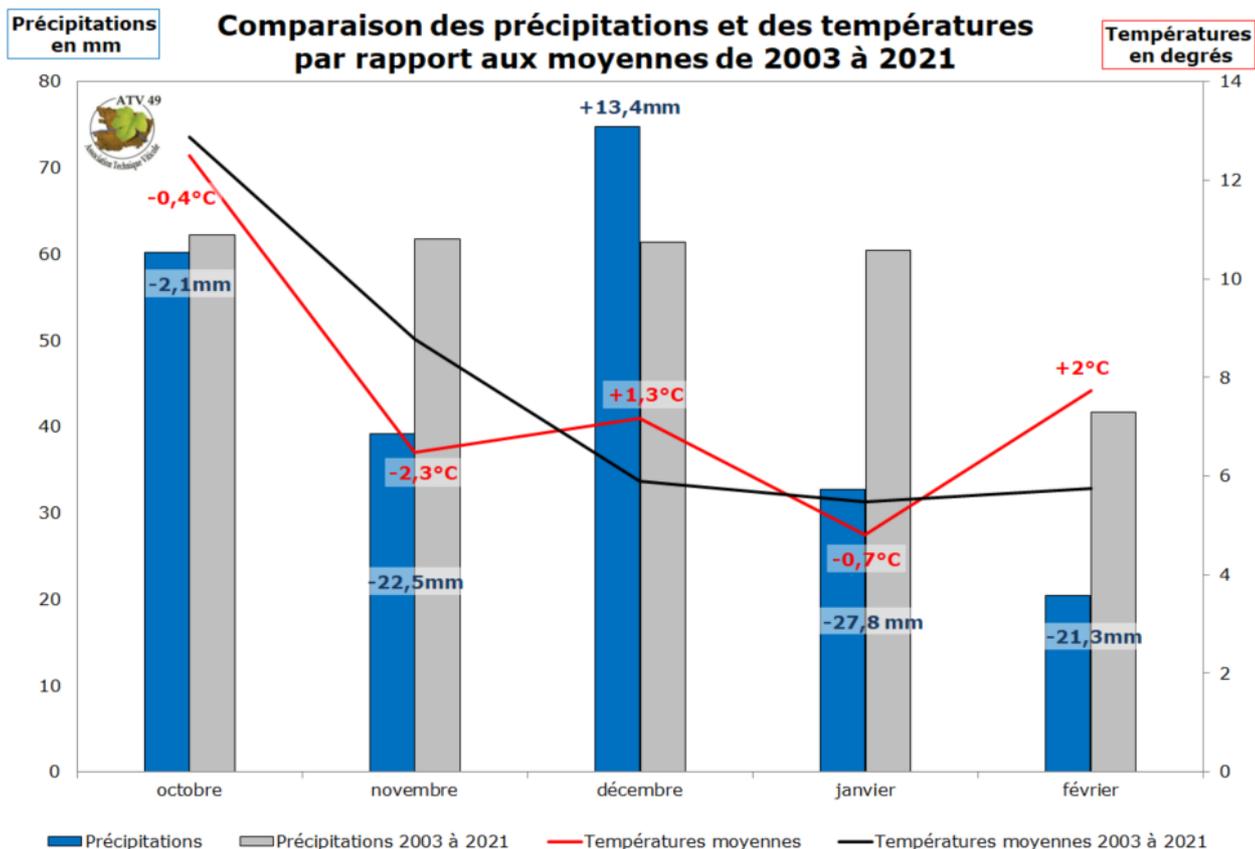
BAS LAYON	Chaume	Saint-Aubin-de-Luigné	Saint-Lambert-du-Lattay	Chaufond-sur-Layon
Somme pluies (mm)	0	0	0	0
T°C moy	12,4	11,6	11,7	11,1
T°C min ; max	3,5 ; 21,3	2,9 ; 21,0	1,2 ; 20,8	0,7 ; 20,8
Humidité moy (%)	49	50	55	58

AUBANCE	Coutures	Brissac-Quincé	Saint-Melaine-sur-Aubance	Soulaines-sur-Aubance
Somme pluies (mm)	0	0	0	0
T°C moy	12,2	11,8	11,6	11,6
T°C min ; max	1,8 ; 21,9	0,5 ; 21,8	0,6 ; 21,8	1,2 ; 21,5
Humidité moy (%)	51	54	54	54

LOIRE	Savennières	Drain	La Pommeraye
Somme pluies (mm)	0	0	0
T°C moy	11,9	10,6	11,3
T°C min ; max	1,5 ; 20,8	0,5 ; 19,9	1,6 ; 20,4
Humidité moy (%)	54	64	57

(1) Station Pessl® avec sonde de température à 1,60 m du sol. Les autres stations correspondent aux points météo spatialisés de Weather Measures (Températures simulées à 2 mètres).

➤ Bilan météo d'octobre 2021 à février 2022



La moyenne des températures moyennes est quasiment identique par rapport aux températures moyennes depuis 2003 (-0,1°C), mais si on regarde les températures mois par mois, on observe des différences marquées avec des mois de novembre et janvier qui ont été plus frais et les mois de décembre et février qui ont été plus doux.

Pour les précipitations, le déficit est important avec **- 60,2 mm** depuis le mois d'octobre.

➤ Prévisions météo

Sources MétéoFrance, Météo60, Meteorama, Weather measure

	Temps	Précipitations en mm			Humidité relative %	T°C Min ; Max	Vent vitesse (km/h)		
		Météo rama	Weather Measures	Météo60			matin	après-midi	soirée
Mercredi	averses	2,4	4,9	1,8	81	8 ; 16	vert	vert	vert
Jeudi	Risque d'averses avec quelques flocons	3,8	0,7	3,2	69	5 ; 12	vert	vert	rouge
Vendredi		3,2	0,1	0	40	3 ; 10	rouge	rouge	rouge
Samedi		1,1	0,9	0,6	68	-2 ; 9	vert	rouge	vert

Les cases rouges indiquent les plages horaires où le vent est supérieur à 19 km/h. Les cases colorées en vert indiquent les fenêtres où la vitesse du vent est inférieure à 19 km/h. Arrêté du 04/05/2017 : « Les produits ne peuvent être utilisés en pulvérisation ou poudrage que si le vent a un degré d'intensité inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h, NDLR) ».

Tendances pour les jours suivants : les températures devraient remonter à partir de mardi. Le régime d'averses pourrait se maintenir la semaine prochaine avec des hauteurs variables selon les prévisionnistes.

➤ InfoVitiGel : un nouveau bulletin spécial gel



La Chambre d'agriculture met en place à partir de cette année un bulletin d'alerte gel : l'InfoVitiGel. Le but est d'offrir des informations précises en termes de prévision météo et de conseil technique.

Nous utiliserons le modèle WeeFrost. Il se base sur au moins 2 ans de mesures avec ajustement des prévisions par rapport aux températures réellement enregistrées. Nous avons sélectionné des points en Maine-et-Loire sur lesquels nous aurons les prévisions corrigées concernant le risque de gel à 4 jours :

Chalonnnes-sur-Loire, Saint-Lambert-du-Lattay, Saint-Melaine-sur-Aubance, Le Puy-Notre-Dame, Saint-Cyr-en-Bourg, Martigné-Briand et Parnay.

Vous trouverez dans ce bulletin InfoVitiGel :

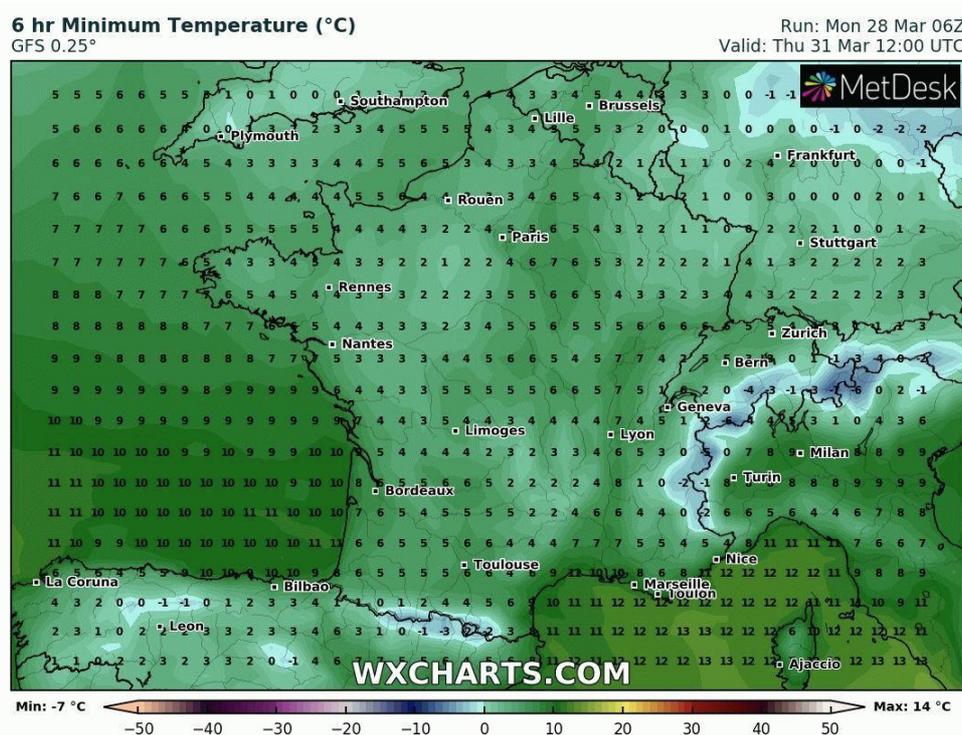
- les prévisions de risque à 4 jours sur chacun de ces points
- la nature du gel à venir
- un rappel des stades observés selon les cépages et le seuil de vulnérabilité au gel qui leur correspond
- les températures de déclenchement et des conseils sur l'utilisation des moyens de lutte

➤ Prévisions météorologiques spécial gel

✓ Type de gel annoncé

Une descente d'air polaire est annoncée pour jeudi 31 mars jusqu'au lundi 4 avril. Cette masse d'air froide est rabattue par vent de Nord-Est avec des chutes de neiges possibles. Il s'agirait donc d'un risque de **gel advectif** pour les premiers épisodes de gel annoncés. D'après Weather mesure, l'arrivée « du froid se confirme maintenant et la fiabilité des modèles est assez haute. L'intensité de cette vague de froid reste encore incertaine. »

✓ Températures minimales à 2 mètres



Pour visualiser l'animation GIF, cliquez sur ce lien puis télécharger :

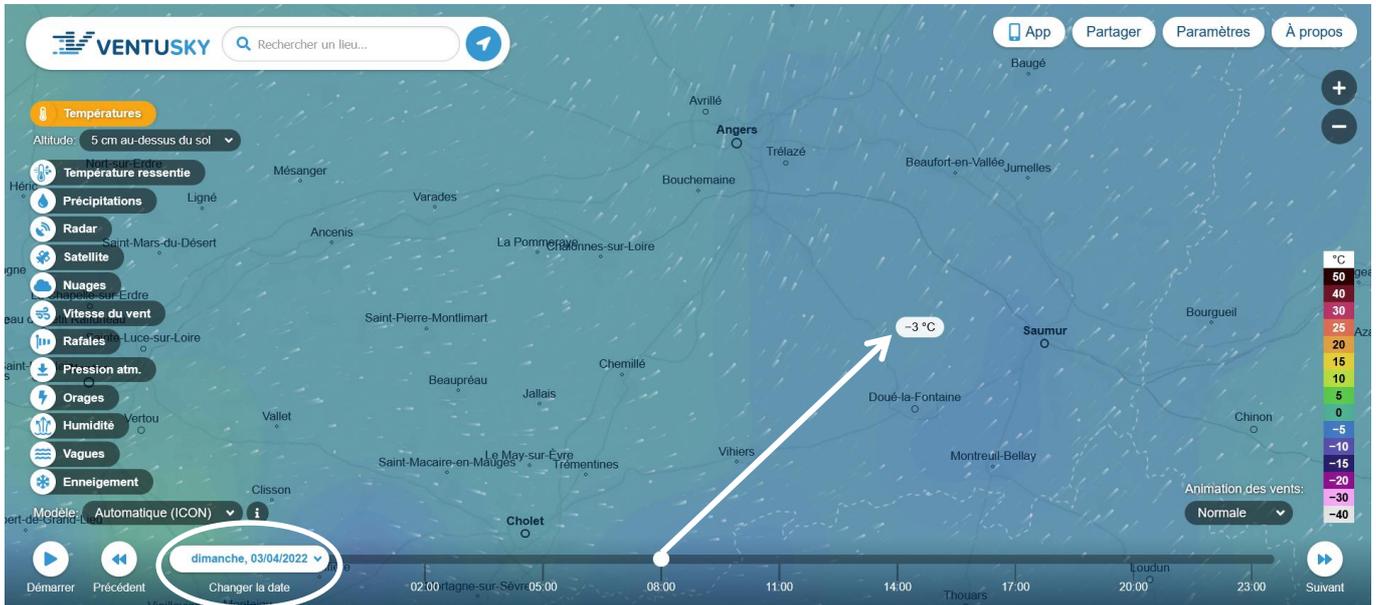
<https://we.tl/t-GhdBEsRHat>

Les températures minimales à 2 m descendraient entre 0°C vendredi, -1°C samedi et -2°C dimanche.



Attention : le gel de type advectif peut occasionner des températures négatives **dès minuit** jusqu'à 2 heure du matin

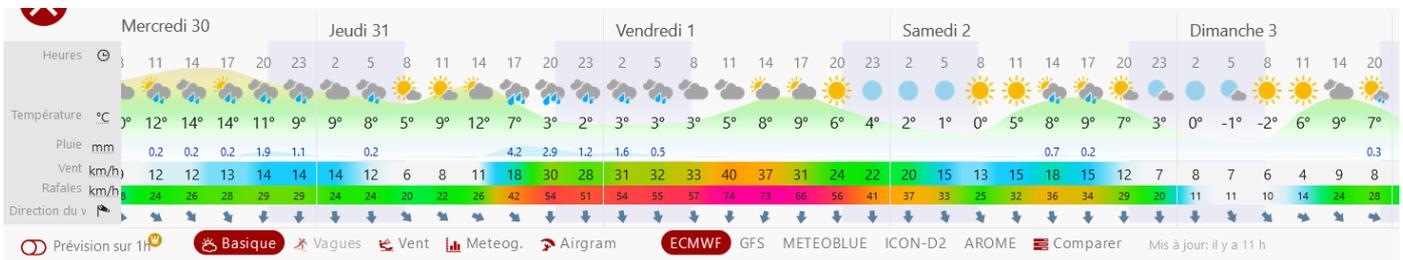
✓ Température au sol



(Source Ventusky au 29/03)

Pour le Maine-et-Loire, les températures au sol pourraient descendre jusqu'à -3°C et -4°C.

✓ Vent : force et orientation

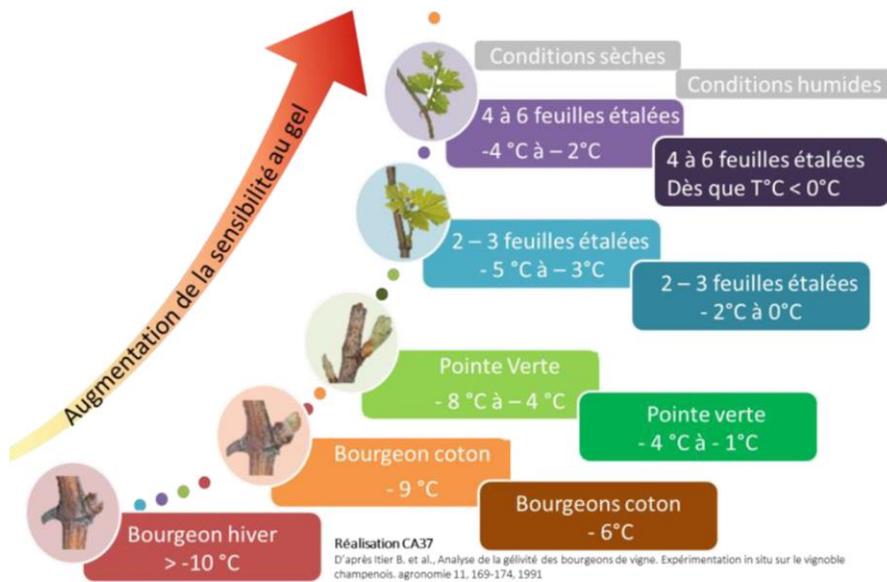


(Source : Windy au 29/03 pour Doué la Fontaine)

A partir de vendredi, le vent est fort (jusqu'à 74 km/h en rafales) et de secteur Nord à Nord-Nord-Ouest.

✓ Conseils techniques

- Organisez-vous pour protéger vos parcelles **aux stades phénologiques les plus avancés : à partir de pointe verte**. Les stades observés sur notre réseau sont mentionnés dans le chapitre consacré, ci-après.



Source : Alternative viticole (CA 37)

- Comme le gel est de type advectif, le **déclenchement des méthodes de lutte** doit se faire plus tôt que lors d'un gel est de type radiatif : **aux alentours de minuit** au lieu de 4 heures du matin. Il n'y a pas d'inversion thermique car le vent brasse toutes les couches d'air.

- Dans le cadre de la protection avec des éoliennes, il faut disposer des sources de chaleur en cercles concentriques : le premier à 40 mètres d'une tour antigel, le deuxième à 80 mètres, soit 8 à 10 braséros en tout. Vous pouvez renforcer la densité côté Nord de la tour anti gel.
- Dans le cadre de la protection avec des bougies, il est conseillé de respecter une densité de 200 à 250 bougies/ha. Ce type de protection n'est pas durable d'un point de vue économique et environnemental.
- Nous déconseillons la protection avec les bottes de pailles, trop peu efficaces et pouvant provoquer des accidents de la route.

- Ne plus travailler les sols d'ici mardi prochain.



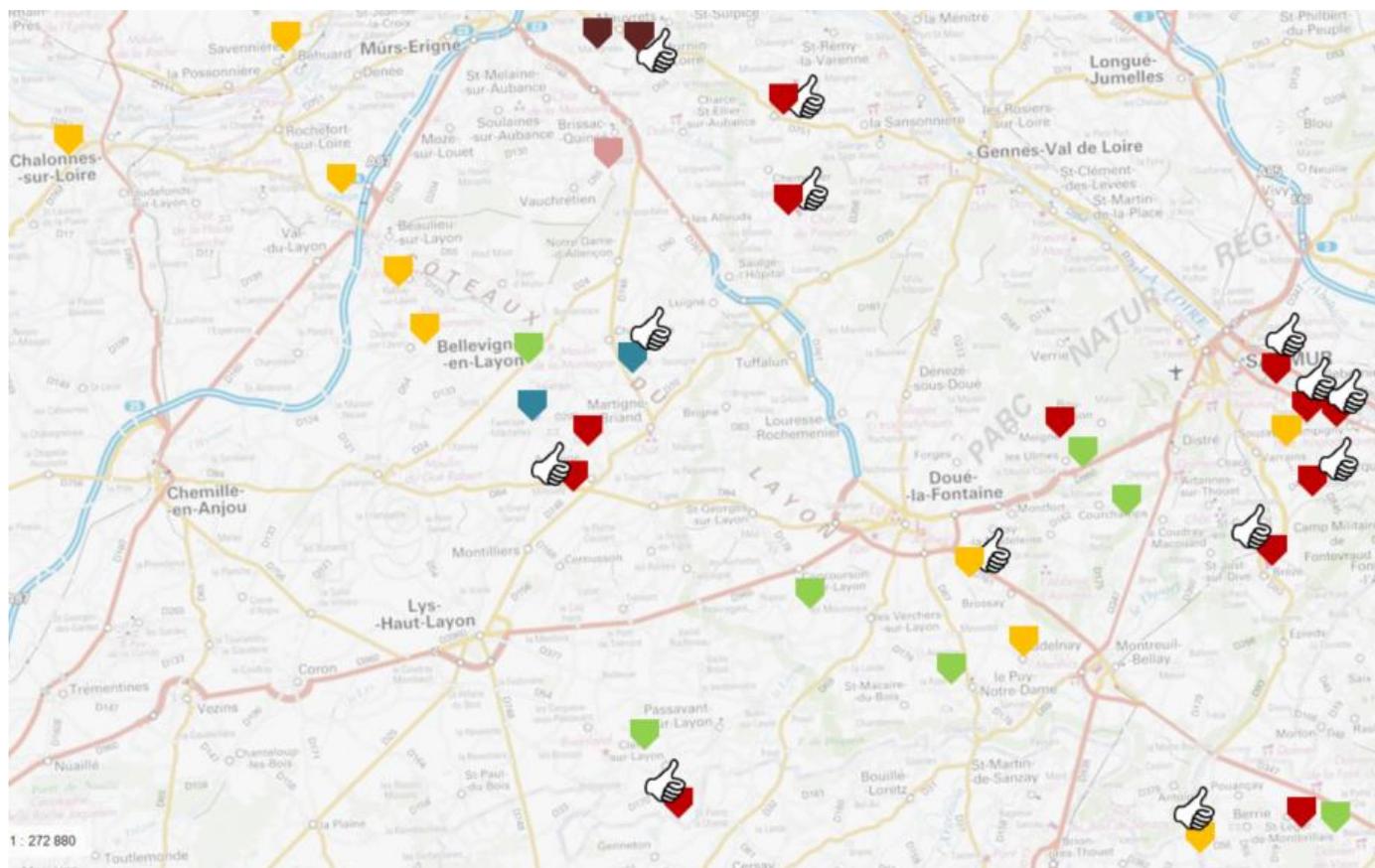
Retrouvez notre forum sur la protection contre le gel au SIVAL 2022 en cliquant sur l'image



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Gel » en cliquant sur l'image](#)

Présentation de notre réseau de parcelles

Cette année, le réseau d'observation de l'ATV49 se compose de 33 parcelles dont **13 ont des témoins non traités***:



 Gamay  Grolleau  Cabernet franc  Cabernet sauvignon  Chenin  Chardonnay  TNT

Ces parcelles font parties d'un réseau plus large suivi dans le cadre de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) des Pays de la Loire. Plusieurs partenaires sont impliqués dont la Chambre d'agriculture, les caves coopératives, les acteurs de la distribution et les conseillers des organismes techniques. Parallèlement à cela, un réseau de piégeage est aussi suivi.

A l'issue de ces observations, le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) est rédigé. Vous pouvez vous abonner gratuitement au BSV, en cliquant sur l'image ci-contre ou en suivant le lien ci-dessous :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>



Les autres parcelles suivies se trouvent chez des vignerons engagés volontairement dans le dispositif DEPHY Ferme du plan ECOPHYTO.



* Témoin non traité : quelques ceps sont laissés non traités, cela permet de détecter les premières contaminations de mildiou et d'oïdium. La pression de l'année peut être évaluée et cela conforte le vigneron dans sa stratégie de protection. **Si le témoin non traité est restreint à quelques ceps, il n'y a aucun risque de contamination du témoin vers le reste de la parcelle.**

Vous pouvez, par exemple, disposer une **bâche en plastique sur la longueur d'une ou deux piquetées**. Il faut la déplier avant chaque traitement et la replier aussitôt après. **Si vous possédez un pulvérisateur à application confinée, c'est encore plus simple, il suffit de couper la pulvérisation sur une ou deux piquetées identifiées.**



Dans les vignes

➤ **Stade phénologique : « Bourgeon dans le coton »**

✓ **Évolution des stades sur notre réseau de parcelles**

	Repos hivernal Bourgeon gonflé	Bourgeon dans le coton	Pointe Verte	Eclatement du bourgeon
CÉPAGE <i>(Nombre de parcelles observées)</i>				
CHARDONNAY <i>(7 parcelles)</i>		5	2	
GAMAY <i>(1 parcelle)</i>		1		
GROLLEAU <i>(2 parcelles)</i>		2		
CHENIN <i>(9 parcelles)</i>	1	5	3	
CABERNET FRANC <i>(12 parcelles)</i>	2	8	1	1
CABERNET SAUV. <i>(2 parcelles)</i>	2			

La majorité des parcelles observées est au stade « bourgeon dans le coton », comme l'année dernière à la même date.

Maladies cryptogamiques

➤ Excoriose : à surveiller la semaine prochaine

✓ Observations réalisées dans notre réseau de parcelles

Comme chaque année, vous devez faire **l'état des lieux de vos parcelles** pour déterminer celles qui méritent d'être protégées. Le **seuil de vigilance est atteint quand au moins 20% de ceps présentent des symptômes**.

Nous l'avons fait ce lundi sur notre réseau de parcelles ainsi que l'observation des **stades des bourgeons de la base** pour déterminer s'ils **sont dans la fenêtre de réceptivité**. Il faut ensuite corréliser ces observations aux prévisions Météo pour raisonner une éventuelle protection.

CEPAGE Nombre de parcelles observées	Nombre de parcelles avec des symptômes	Moyenne de ceps atteints sur les parcelles qui présentent des symptômes en %	Nombre de parcelles qui ont au moins 20% de symptômes	Nombre de parcelles qui n'ont pas encore atteints la période de réceptivité*	Nombre de parcelles dont au moins 40% des bourgeons de la base sont en période de réceptivité*	Nombre de parcelles qui ont dépassé la période de réceptivité*
GAMAY 1 parcelle	1	20 % (15 % en 2021)	1 (0 en 2021)	1	0	0
GROLLEAU 2 parcelles	2	42 % (33 % en 2021)	1 (2 en 2021)	2	0	0
CHARDONNAY 7 parcelles	6	18 % (12 % en 2021)	3 (1 en 2021)	6	1	0
CHENIN 9 parcelles	6	22 % (20% en 2021)	3 (2 en 2021)	9	0	0
CABERNET FRANC 12 parcelles	11	43 % (52 % en 2021)	10 (10 en 2021)	10	2	0
CABERNET SAUVIGNON 2 parcelles	2	11 % (2 % en 2021)	1 (0 en 2021)	2	0	0

* Période de réceptivité : les **bourgeons** de la vigne sont réceptifs aux contaminations de l'excoriose du **stade « éclatement du bourgeon » à « 4 feuilles étalées »**.

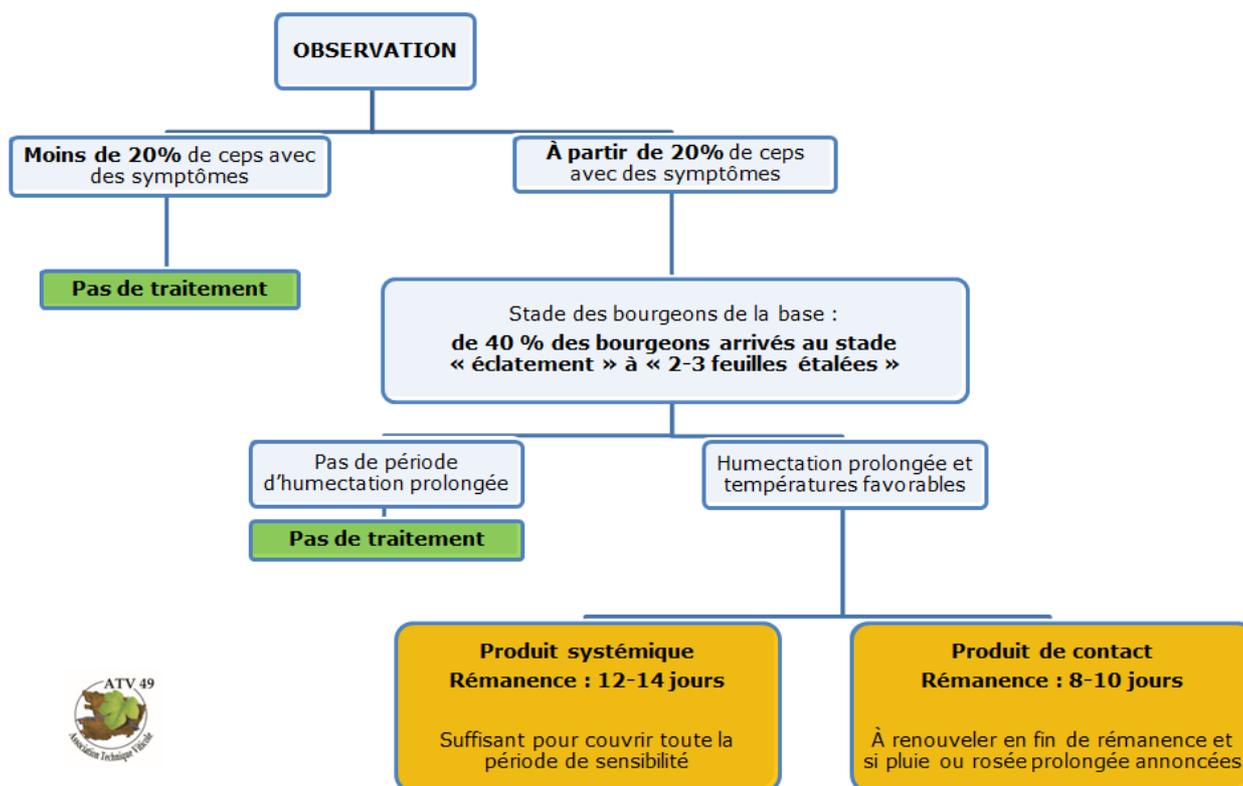
Comme le montre le tableau ci-dessus, nous observons des **symptômes d'excoriose** dans **28 parcelles des 33** qui composent notre réseau soit 84 % d'entre-elles. **19 parcelles atteignent le seuil de 20%** de ceps atteints. **Les symptômes sont encore en hausse par rapport à l'année dernière.**

✓ Stratégie de protection

La protection ne doit pas être négligée car les nécroses fragilisent les sarments qui cassent facilement. Elles altèrent les yeux de la base et peuvent empêcher leur débourrement au printemps suivant.

Rappel du raisonnement : arbre de décision

En fonction de l'observation du pourcentage de ceps atteints, des stades des bourgeons de la base, des prévisions météo et de la rémanence du produit choisi, vous serez amené à faire 0, 1, ou 2 applications.

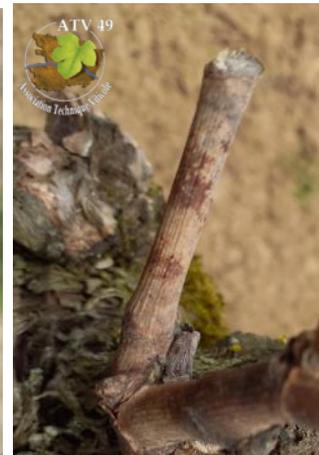


Le tableau ci-contre reprend les conditions favorables de contamination de l'excoriose, en fonction de la température et de la durée d'humectation

Température (°C)	8-9	10	11-12	13-14	15	16
Durée d'humectation nécessaire pour la contamination	13 h	12 h	11 h	10 h	9 h	8 h



Les deux photos ci-dessous ne sont pas des symptômes d'excoriose. A gauche, il s'agit d'un impact de grêle et à droite de tache d'oïdium sur sarments





Notre avis :

D'après les prévisions météo, les conditions climatiques ne seront pas favorables aux contaminations cette semaine à cause de la chute des températures. La semaine prochaine, si les températures remontent, il faudra surveiller les durées d'humectation. D'après les prévisions annoncées aujourd'hui pour la semaine prochaine, elles ne seront pas assez longues. Nous referons donc le point dans le bulletin de mardi prochain.



FICHE TECH' Viti

Excoriose

[Retrouvez la stratégie de protection détaillée et d'autres photos de symptômes dans notre fiche « TECH'Viti Excoriose » en cliquant sur l'image](#)

Ravageurs

➤ **Mange-bourgeons : la pluie et le froid devraient ralentir leur progression**

✓ **Observations**

13% de nos parcelles sont touchées cette semaine, c'est-à-dire, avec au moins un cep présentant un bourgeon mangé. La fréquence de ceps touchés varie de 1 à 20%. Une parcelle a dépassé le seuil de vigilance de 15%.

Les chenilles n'aiment pas la pluie, la pression devrait donc être plus faible à partir de ce milieu de semaine.



Cliquez sur l'image pour voir la vidéo sur notre [facebook](#)

Ce sont essentiellement des chenilles d'écaïlle martre qui ont été observées. Cette espèce est très polyphage et se régale des végétaux dans les inter-rangs (ci-dessus de la luzerne d'arabie). D'ailleurs dans cette parcelle de Chenin, malgré une population importante de chenilles observées dans l'enherbement, il n'a pas été observé de bourgeons mangés sur la vigne.

✓ **Stratégie de protection**

La vigne est sensible aux mange-bourgeons du stade « **Bourgeon dans le Coton** » à « **Première feuille étalée** ».

En général, les populations et les attaques sont concentrées en foyers **dans la parcelle**. Il faut repérer ces endroits pour réaliser les observations et les ramassages. En effet, le **ramassage est une technique efficace**. Les noctuelles et les boarmies ont des mœurs plutôt nocturnes, vous pouvez alors commencer les journées par ces parcelles en passant la consigne de les supprimer au fur et à mesure.



FICHE TECH' Viti

Mange-bourgeons

[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Mange-Bourgeons » en cliquant sur l'image](#)

➤ Escargots : pression faible

La vigne est sensible aux escargots du stade « **éclatement du bourgeon** » à « **4-5 feuilles étalées** ».

✓ Observations

Peu d'escargots ont été observés cette semaine. Ils étaient présents sur seulement 2 des 33 parcelles de notre réseau. Ils commencent à monter dans les souches avec un maximum de 10% de ceps où au moins un escargot a été observé.

Aucun dégât n'a été constaté.

✓ Stratégie de protection

Dans vos parcelles sensibles, vous pouvez profiter des derniers travaux de taille et de pliage pour ramasser les escargots au fur et à mesure dans les ceps, dans les poches ou le cas échéant, sous les pièges au sol.

Notre avis : la pression étant très faible, nous ne préconisons pas d'intervention avec des hélicides.



Les produits hélicides ont des répercussions sur toute la chaîne alimentaire, leur usage est donc à limiter et à réserver aux parcelles particulièrement sensibles, et uniquement lorsque vous piègez des escargots avant leur ascension dans les ceps.



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Escargots » en cliquant sur l'image](#)

Entretien du sol

➤ Travail du sol : limiter les passages en cas de risque de gel

Une longue période propice à l'entretien du sol s'est présentée depuis début mars, pendant laquelle les épandages de matière organique et la maîtrise de l'herbe dans les inter-rangs et sous le cavaillon ont pu être réalisés.



Tant que les risques de gel sont présents, il n'est pas recommandé de travailler les sols. Ces opérations libèrent de l'humidité et peuvent augmenter les risques de gelées blanches.



[Redécouvrez notre fiche technique TECH'Sol « Travail du sol » en cliquant sur l'image](#)

➤ Décoction de prêle et lune de Pâques

La prêle des champs (*Equisetum arvense*) est une substance de base notamment employée en viticulture pour ses propriétés antifongiques. De nombreux vigneronns appliquent une décoction sur le sol la semaine avant Pâques.

La Société de Viticulture du Jura a réalisé 6 années d'essai sur l'intérêt de la décoction de prêle pulvérisée au sol pour **limiter le développement de l'inoculum de mildiou et retarder la germination des œufs**. Les trois dernières années d'essai n'ont pas montré de différence dans la date de maturation des œufs entre les modalités avec ou sans décoction de prêle, contrairement aux premières années d'essai. Concernant le potentiel germinatif des œufs, il semblerait qu'il soit plus faible pour la modalité avec application de décoction de prêle (JuraVignes, Société de viticulture du Jura).



Comment réaliser une décoction de prêle ?

- 100 g de prêle sèche par hectare
- Une macération de quelques heures à 1 jour avant la cuisson renforcerait son efficacité
- **Cuire à feu doux dans 3 à 5L d'eau de pluie en laissant frémir durant 30 mn** dans un récipient couvert
- Laisser refroidir puis **filtrer**
- **Diluer au 10^{ème}** jusqu'à obtention d'une couleur de thé moyenne (idéalement 1 partie pour 9 parties d'eau)
- **Dynamiser pendant 20 min juste avant d'épandre**
- **Pulvériser** sur le sol avec une buse de diamètre assez gros afin d'avoir de grosses gouttes



Retrouvez plus de plantes et usages dans le Cahier technique « Les extraits végétaux en viticulture, situation en 2019 », Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, disponible [ici](#)

➤ Bouse de corne (500 et 500P)

La bouse de corne occupe une place primordiale dans les pratiques biodynamiques, car **elle s'adresse au sol et aux racines de la plante**. Cette préparation a un rôle structurant sur le sol, favorise l'activité microbienne et la formation d'humus. Elle régule aussi le pH et stimule la croissance générale du système racinaire, en particulier l'enracinement vertical.

Au moins deux applications par an sont préconisées :

- **Au printemps, aux alentours du débourrement.**
- A l'automne, le plus tôt possible après les vendanges.

L'application doit se faire en conditions de sols suffisamment humides et réchauffés, en soirée, pas avant 17h, heure d'été et 16h, heure d'hiver. On peut essayer de privilégier une période de lune descendante et les jours racine, mais ce n'est pas primordial.

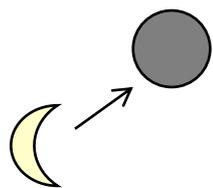
Préparation et application

Pour 1ha, on utilise 100g de préparation pour 25 à 35L d'eau.

L'eau doit être non calcaire, la moins minéralisée possible et chauffée à 35-37°C.

La préparation doit être diluée dans l'eau tiédie et dynamisée pendant 1h. Il faut ensuite la filtrer soigneusement avant de la pulvériser, dans les 2h qui suivent la dynamisation, sur le sol et à basse pression (de 0,5 à 1bar).

➤ Calendrier lunaire et planétaire



Nous commençons cette semaine en lune ascendante. La lune sera décroissante jusqu'à vendredi 1^{er} avril, jour de nouvelle lune.

A noter cette semaine :

- **Nouvelle Lune** le vendredi 1 avril
- **Nœud lunaire** lundi 4 avril

Les jours fruits, fleurs, feuilles et racines se répartissent cette semaine comme suit:

Mardi 29	Merc. 30	Jeudi 31	Vend. 01	Sam. 02	Dim. 03	Lundi 04	Mardi 05
							

Sources: Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

Photo de la semaine



Vous aussi, faites des photos
et envoyez-les nous !



Notre bulletin est disponible sur simple inscription

⁽¹⁾Retrouvez tous nos bulletins et fiches techniques sur le site de la Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/info-viti-49/>

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Participent à la rédaction et à la relecture de ce bulletin :

Guillaume Gastaldi : Responsable du pôle viticulture
Tel : 06.24.89.02.70 guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr

Brigitte Grolleau : Assistante de l'équipe viticulture
Tel : 02.49.18.78.14 brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr

Thomas Chassaing : Viticulture et œnologie
Tel : 06.71.57.80.35 thomas.chassaing@pl.chambagri.fr

Elsa Denerf : Viticulture et environnement
Tel : 06.65.66.18.20 Elsa.DENERF@pl.chambagri.fr

Perrine Dubois : Viticulture et sol
Tel : 06.83.89.85.39 perrine.dubois@pl.chambagri.fr

Marie Esmiller : Viticulture et œnologie
Tel : 06.26.72.69.18 marie.esmiller@pl.chambagri.fr

Bertille Matray : Viticulture biologique et biodynamique
Tel : 07.86.43.03.38 bertille.matray@pl.chambagri.fr

Cécile Moulis : Viticulture et environnement
Tel : 06.28.91.71.25 cecile.moulis@pl.chambagri.fr

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nos partenaires :



Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers.
Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Attention : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent

